RAPPORT FINAL

CONTRAT :
2017-18 Architecture transfer pathway development

TITRE DU PROJET :
Développement de parcours de transfert en Architecture

PRÉPARÉ PAR :
L'Université Laurentienne
Bureau des affaires francophones
935, Chemin du Lac Ramsey – 3e étage, édifice Parker (P315)
Sudbury (ON) P3E 2C6
Tél : 705-675-1151, poste 3421

DATE :
15 mars 2018

LISTE DES INTERVENANTS IMPLIQUÉS

- **Pour le compte de l'Université Laurentienne :**

Andrée Noiseux, Chargée de projets;
Noémie Théberge, Conseillère principale
Sylvie Landry, Directrice du bureau des affaires francophones, partenariats et collaborations;
Line Tremblay, Vice-rectrice associée sortante aux études et affaires francophones;
David Lesbarrères, Vice-recteur intérimaire associé aux études et affaires francophones;
Osman Abour-Rabia, Doyen de la faculté des sciences, de génie et d'architecture;
Hélène Joly, Doyenne associée de la faculté des sciences, de génie et d'architecture
Terrance Galvin, Directeur sortant de l'école d'architecture McEwen;
Roch Bélair, Professeur
Izabel Amaral, Professeur
Diane Roy, Registraire;
Melissa Ouimette, Chef du bureau des admissions;
Joanne Musico, Directrice des communications.

- **Pour le compte du Collège Boréal :**

Marie-Claude Malette, Chargée de projets;
Jocelyne Bédard, Gestionnaire de projets;
Daniel Leduc, Conseiller principal et Chef du centre de ressources professionnel;
Lyne Michaud, Vice-président Enseignement;
Tina Montgomery, Doyenne de l'École des métiers et des technologies appliquées;
Denis R. Ouimette, Coordonnateur des programmes Techniques de l'architecture et Technologie de l'architecure;
Julie Allen, Registraire;
Ginette Brunet, Chef du bureau des admissions;
Jean Cotnoir, Chef des communications stratégiques.

- **Pour le compte du collège La Cité :**

Joseph Aghaby, Chargé de projets;
Lise Frenette, Directrice de projets spéciaux;
Norman Junior Poisson Rioux, Expert de contenu et conseiller pédagogique;
Nicole Dubois, Coordonnatrice du programme Techniques en architecture;
François Barbarie, Professeur;
Jorge Magalhaes, Professeur;
Frédéric Thibeault-Chabot, Doyen de l'Institut des technologies, des arts et de la communication;
Patrice Supper, Directeur de l'Institut des technologies, des arts et de la communication;
Paulette Bouffard, Directrice;
Stéphane Côté, Registraire;
Pascale Montminy, Gestionnaire en communication
Chantal Thiboutot, Directrice principale de la planification institutionnelle et de l'imputabilité.

TABLE DES MATIÈRES

1) Sommaire ……4

2) Intention et objectifs du projet……..5

3) Élaboration des parcours de transfert……...6

4) Sommaire des parcours de transferts……..…….…12

5) Pratiques prometteuses et leçons apprises……..…….…..13

Annexe A : Matrices d'analyse…….

Annexe B : Modèle du parcours de transfert - Architecture …….

Annexe C : Rapport financier…….

1) SOMMAIRE

À l'origine, ce projet voulait développer des ententes de parcours traditionnelles entre le nouveau programme d'architecture de l'Université Laurentienne et les programmes Techniques d'architecture (2 ans), et Technologie de l'architecture (3 ans) au Collège Boréal, pour ensuite faciliter le développement d'une entente similaire mais adaptée, avec le programme de trois ans en Techniques d'architecture du collège La Cité.

Favorisant le dialogue entre établissements universitaires et collégiaux en plus d'encourager la rétention d'étudiants francophones dans le système d'éducation postsecondaire ontarien, cette initiative rejoignait concrètement les objectifs du CATON. Grâce à celle-ci, le nombre d'étudiants empruntant et complétant l'ensemble du continuum d'éducation en province pourrait augmenter aussi dans un domaine aussi spécialisé que l'architecture.

Deux ententes complètement novatrices lieront donc désormais l'École d'architecture McEwen de l'Université Laurentienne au Collège Boréal et au collège La Cité, créant non seulement trois nouveaux parcours de transfert en français pour les étudiants dans ce domaine, mais favorisant également l'accès aux francophones à cette école unique en province.

2) INTENTION ET OBJECTIFS DU PROJET

En plus de rejoindre les objectifs du CATON le projet avait, pour les établissements participants, les visées suivantes :

- maximiser les acquis des étudiants diplômés des programmes Techniques d'architecture (2 ans) et Technologie de l'architecture (3 ans) du Collège Boréal, ainsi que du programme Techniques d'architecture (3 ans) du collège La Cité;

- favoriser l'accès aux francophones à la seule école d'architecture bilingue de la province;

- encourager, voire même provoquer le dialogue entre l'Université Laurentienne, le Collège Boréal et La Cité, afin de travailler à une certaine cohérence entre les programmes, qui stimulerait la mobilité des étudiants francophones dans le domaine de l'architecture et profiterait à l'ensemble du système d'éducation.

3) ÉLABORATION DES PARCOURS DE TRANSFERT

- ***Méthodologie***

L'idée initiale voulait d'abord arrimer les programmes Techniques d'architecture (2 ans), et Technologie de l'architecture (3 ans) du Collège Boréal, au Baccalauréat en Études architecturales de l'Université Laurentienne pour seulement ensuite, faciliter le développement d'une entente adaptée au programme de trois ans en Techniques d'architecture du collège La Cité. Cependant, à la lumière des discussions qui se sont tenues au cours des dernières années qui recommandaient d'appuyer davantage l'accord des équivalences sur l'analyse des résultats d'apprentissage recoupés dans le programme de départ et le programme d'arrivée, nous avons choisi d'investir les efforts nécessaires pour que cette analyse soit faite de façon parallèle pour l'ensemble des programmes impliqués, de sorte à pouvoir dresser un réel portrait comparatif des résultats de cette nouvelle méthodologie sur des programmes similaires au sein de deux établissements différents.

Ainsi, toutes les démarches d'analyse originalement prévues uniquement entre la Laurentienne et le Collège Boréal se sont vues dédoublées dès le début des travaux afin de pouvoir ultimement conclure si nous pourrions éventuellement nous fier à la rigueur d'une telle méthodologie pour appliquer des parcours de transfert développés entre la Laurentienne et un partenaire collégial pour un programme particulier, à un autre partenaire collégial offrant le même programme.

Pour le reste, les étapes se sont avérées les mêmes que celles prévues et proposées dans le cadre du dépôt de notre proposition, c'est-à-dire :

Calendrier des activités	**Étapes et livrables**
avril 2017	- Rencontres avec le doyen de l'École d'architecture pour discuter du projet et de ses étapes - Allocation des heures sur les formulaires de charge de travail des professeurs-experts de Boréal et des conseillères pédagogiques pour le printemps 2017
mai 2017	- Rencontres avec les directeurs et doyens des programmes, les responsables des Centres d'appui au personnel et les gestionnaires des Bureaux des admissions à la Laurentienne, à Boréal, et à La Cité pour présenter le projet - Rencontre de démarrage avec les professeurs des programmes pour échanger sur les objectifs des programmes en architecture de la Laurentienne, du Collège Boréal, et de La Cité
juin 2017	- Recueil des plans de cours et autres informations relatives aux résultats et activités d'apprentissage du programme universitaire ciblés par le projet (Études architecturales), et les trois programmes collégiaux (Techniques d'architecture de La Cité – 3 ans, Techniques d'architecture de Boréal – 2 ans, et Technologie de l'architecture de Boréal – 3 ans)
septembre 2017	- Élaboration d'une structure d'analyse basée sur les résultats d'apprentissage - Rétroaction sur la structure d'analyse proposée par la conseillère principale - Approbation de la structure d'analyse par le vice-recteur aux études et affaires francophones de la Laurentienne - Construction des matrices
octobre 2017 à février 2018	- Analyse et comparaison des résultats d'apprentissage des différents programmes - Identification des crédits pouvant être reconnus - Consultation auprès de la Chef des admissions de la Laurentienne afin de partager les analyses, de compléter les résultats des crédits accordés par les normes issues des pratiques administratives générales pour les cours au choix et résultats académiques des candidats, et

	d'identifier la documentation à préparer en vue des prochaines étapes d'approbations administratives à la Laurentienne - Consultation des intervenants clés des programmes afin de valider les analyses comparatives effectuées des résultats d'apprentissage (directions de programmes de chaque institution, doyens des écoles de métiers des collèges et doyen de la Faculté des sciences, génie et d'architecture de la Laurentienne)
mars - avril 2018	- Validation finale des parcours développés auprès des intervenants avant d'entamer le processus d'approbation - Développement et finalisation des parcours d'ententes traditionnelles selon les analyses comparatives qui ont été validées par les intervenants des programmes
mai – juin 2018	- Finalisation du processus d'approbation à l'Université (2 dernières étapes) ✓ ARA (Academic Regulations and Awards) ✓ Sénat de l'Université Laurentienne
été 2018	- Ajout des parcours aux protocoles d'ententes - Communication avec le bureau d'admission pour ajouter les parcours à ONTransfer.ca

- ***Comparaison et analyse des programmes***

Comme l'analyse des programmes sur la base de leurs résultats d'apprentissage pour identifier les cours crédités au sein de chacune des passerelles visées représentait une pratique nouvelle pour nous, il nous a fallu concevoir, élaborer et produire les outils qui documenteraient le plus rigoureusement possible les données d'analyse afin de nous permettre de valider la pertinence de cette approche.

Ainsi, des matrices nous permettant de faire la cartographie de l'ensemble des résultats d'apprentissages de chacun des programmes visés par le projet et leurs

recoupements ont été développées. Celles-ci énumèrent les résultats d'apprentissage du programme d'Architecture de la Laurentienne contre vérifié avec les résultats d'apprentissage des programmes de Boréal et de La Cité et sont utilisées de la façon suivante :

- Pour chaque résultat d'apprentissage correspondant entre le programme universitaire et l'un des programmes collégiaux, un « 1 » a été inscrit dans la grille;

- Les résultats d'apprentissages correspondants sont ensuite additionnés par cours d'Architecture UL;

- Si un cours de la Laurentienne compte au moins un résultat d'apprentissage correspondant pour tous ses résultats d'apprentissage, on peut proposer au directeur du programme que ce cours ait un équivalent collégial et que le crédit soit reconnu dans l'entente;

- Même si lorsque l'on fait une comparaison de cours par cours il n'y a pas un cours du collège qui est exactement l'équivalent d'un cours de la Laurentienne, la cartographie permet de démontrer que dans l'ensemble du diplôme collégial, les étudiants ont couvert les résultats d'apprentissage de certains cours;

- À la fin de l'exercice, les directeurs des programmes collégiaux sont consultés pour valider les résultats d'apprentissages recoupés. Ils ont alors l'occasion de préciser si certains résultats ont été omis par faute de clarté ou de compréhension des syllabus de cours, ou encore même de proposer une certaine révision de leur programme de sorte à y ajouter un résultat d'apprentissage particulièrement déterminant.

Le document excel regroupant l'ensemble des matrices d'analyse utilisées dans le cadre de ce projet vous est présenté en annexe A.

- ***Processus de mise en œuvre et échéanciers***

Les processus d'approbation ont une incidence importante sur les échéanciers d'un tel projet et sa mise en œuvre. En effet, certains comités comme le Sénat par exemple, sont confrontés à des agendas très chargés, en plus d'un calendrier de rencontres très limité. Ainsi, il faut se rendre à l'évidence, la rencontre de juin reste la plus propice au traitement de dossiers comme celui-ci et vient par conséquent interférer avec le souhait initial de terminer l'ensemble des travaux pour la mi-mars.

À cette prise de conscience s'est ajouté un impondérable cette année, soit les grèves universitaires et collégiales qui ont sévi tour à tour. En effet, la grève du personnel enseignant dans les collèges de l'Ontario à l'automne 2017 ayant duré près de 5 semaines, de nombreux projets de développement touchant la pédagogie ont été mis en veilleuse tant au niveau du Collège Boréal que de La Cité. En raison du réaménagement du calendrier scolaire, les professeurs n'ont pu mener à terme ce type de mandat dans les délais prescrits. La session d'automne à La Cité s'est terminée le 26 janvier 2018 et la session d'hiver a débuté le 29 janvier 2018. Ce nouveau calendrier a forcé les établissements d'enseignement d'annuler la traditionnelle semaine de lecture, ce qui a eu pour répercussions que le travail de nature administratif qui normalement était accompli par les enseignants durant cette semaine n'a pu être assuré cette année.

Ceci étant dit, un travail monumental a tout de même été fait pour nous rapprocher le plus possible de l'issue du projet. À ce jour, la cartographie des programmes et les résultats de la première analyse qu'elle propose ont été

déposés pour validation auprès des instances de chaque établissement. Les prochaines semaines nous permettront de réaliser les étapes suivantes :

- Rencontre entre les directeurs de programmes des établissements afin de faire appel aux résultats dégagés à la suite de la première analyse et proposition de recommandations pour maximiser les parcours;

- Approbation auprès de ARA et information au CPF;

- Approbation auprès du Sénat;

- Ajout des parcours aux protocoles d'ententes;

- Communication avec le bureau d'admission pour ajouter les parcours à ONTransfer.ca;

- Préparation d'une annonce des nouvelles passerelles pour la rentrée scolaire.

4) SOMMAIRE DES PARCOURS DE TRANSFERT CRÉÉS

Le tableau suivant vous présente un bref aperçu des parcours de transfert proposés à l'issue de ce projet.

ANNÉE 1 - Laurentienne	**Boréal ARTG (3 ans)**	**Boréal ARTQ (2 ans)**	**La Cité (3 ans)**
ARCH1006 - Design Thinking (3 cr)	X	X	X
ARCH1505 - Design Studio 1: Place (6 cr)	X	X	X
ARCH1007 - Sacred Places (3 cr)	X	X	X
ARCH1515 - Studio 2 : Place II (6 cr)	X	X	X
ARCH0100 - COOP A1 (1 cr - 14 semaines)	X		X
ANNÉE 2 - Laurentienne			
ARCH 2306 - Design for Climat Change (3 cr)			X
ARCH 2316 - Structures 1: Wood (3 cr)	X	X	X
ARCH 2505 - Design Studio 3: Landscape (6 cr)			
ARCH 2036 - Canadian Art & Architecture (3 cr)	X	X	
ARCH 2326 Architecture & Ecology (3 cr)			X
ARCH 2515 - Design Studio 4: Landscape II (6 cr)	X	X	
COOP 1B (14 semaines)			
ANNÉE 3 - Laurentienne			
ARCH 3006 - Indigenous Precedents (3 cr)			
ARCH 3306 - The Well-tempered Environment (3 cr)			X
ARCH 3505 - Design Studio 5: Northern Building Studio (6 cr)	X	X	
ARCH 3906 - Independent Study (3 cr)			
ARCH 0300 Spring - Co-operative 2 (2 cr - 14 semaines)			
ARCH 3017 - WRITINGS IN ARCHITECTURE (3 cr)			
ARCH 3316 - Structures 2: Connections (3 cr)	X	X	
ARCH 3515 - Design Studio 6: Northern Building Studio II (6 cr)	X	X	
COOP 2 (14 semaines)			
ANNÉE 4 - Laurentienne			
ARCH 4006 - Building Case Studies (3 cr)			
ARCH 4306 - Digital Fabrication (3 cr)			
ARCH 4505 - STUDIO 7: INTEGRATED DESIGN (6 cr)			
ARCH 4526 - Architectural Communications (3 cr)			
ARCH 4016 - Cultural Sustainability (3 cr)			
ARCH 4316 - Structures 3: Building Systems (3 cr)			
ARCH 4515 - STUDIO 8: INTEGRATED DESIGN 2 (6 cr)			

Le détails spécifiques associés à ces parcours de transferts sont documentés dans les modèles de parcours fournis en annexe B.

Attention : Il est à noter que le nombre de crédits accordés anticipé dans l'analyse qui est fourni avec ce rapport pourrait être modifié lorsque les ententes seront présentées à ARA et au Sénat. Pour cette raison, l'Université Laurentienne s'engage à fournir un complément de rapport à CATON lorsque toutes les étapes d'approbation seront complétées.

5) PRATIQUES PROMETTEUSES ET LEÇONS APPRISES

Parmi les pratiques prometteuses, nous retenons l'importance de communiquer avec tous les départements impliqués des différents établissements. Ceux-ci incluent le département du programme en question, la faculté, le bureau du registraire et le bureau des admissions, ainsi que les administrateurs et le centre d'orientation scolaire qui avisent les étudiants concernant leur horaire, etc.

Cette communication assure non seulement qu'il n'y ait pas de malentendus, mais aussi que l'entente soit en accord avec toutes les règles de l'Université. De plus, lorsque tous sont au courant de l'entente, elle a une meilleure chance d'être approuvée lors des diverses étapes d'approbation puisque les membres des comités sont, en général, des membres des départements nommés ci-haut.

Bien qu'il semble y avoir légèrement moins d'affinités entre les programmes que le 2 + 2 initialement espéré, les intervenants sont tout de même très satisfaits du déroulement de ce projet. La nouvelle approche d'analyse basée sur les résultats d'apprentissage a grandement facilité les discussions et a permis d'apporter une objectivité saine au processus d'accord des équivalences. Nous comptons donc poursuivre cette voie dans le cadre du développement de parcours de transfert éventuels, en nous appuyant des mêmes outils que ceux conceptualisés pour le présent projet.